ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Mort d'un lynx dans la région de La Béroche

Le Département de la gestion du territoire communique :

Fin novembre 2008, un lynx s'est baladé aux alentours des habitations dans le secteur de La Béroche. Il a d'ailleurs été photographié devant les bâtiments de la Rouvraie.

Comme il avait l'air légèrement blessé, l'inspection de la faune a décidé dans un premier temps de le laisser en liberté et de voir l'évolution de son comportement, et en cas de besoin, de le capturer au moyen d'un fusil hypodermique afin d'effectuer des analyses sur son état de santé.

Compte tenu de l'aggravation de son état de santé, il a ainsi été décidé d'euthanasier ce lynx au plus vite. Cette solution a été approuvée par le KORA (Coordination pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse) et par le responsable de la faune sauvage de la Confédération.

Cependant, avant que l'animal ait pu être tiré, il a été retrouvé mort samedi 6 décembre dernier dans le jardin d'une habitation de Bevaix. L'animal a été conduit au Tierspital de Berne pour examen. Il s'agit d'une femelle et l'examen radiologique a révélé de multiples particules de plomb, qui ont provoqué des lésions tissulaires dans les pattes. Il est probable que l'animal ait eu de la difficulté à chasser suite à ses blessures, ce qui l'a encore affaibli.

Le Service de la faune, des forêts et de la nature a décidé de dénoncer l'infraction en déposant une plainte contre inconnu.

Pour de plus amples renseignements :
Fernand Cuche, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.
Arthur Fiechter, inspecteur cantonal de la faune au Service de la faune, des forêts et de la nature, tél. 079 637 80 93.

Neuchâtel, le 11 décembre 2008

CH-2001 NEUCHÂTEL CHATEAU
TÉL. 032 889 40 39 FAX 032 889 60 07 CORINNE.TSCHANZ@NE.CH WWW.NE.CH